

# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

VOL. 97

Fondée le 1<sup>er</sup>  
Septembre 1881

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 17 MAI 1923

5c le numero

No. 17

## France et Turquie

Pour apprécier sagement l'attitude prise par la France vis-à-vis de la Turquie, il faut tenir compte de certains facteurs, qui sont justement ceux dont on semble vouloir, en certains quartiers, cacher l'existence à l'opinion publique.

La menace que constitue la concentration de troupes turques sur la frontière de Syrie est d'une portée générale plus encore que locale; ce ne sont pas seulement les intérêts de la Syrie, dont la France mandataire est responsable, qui sont en jeu, mais bien aussi et surtout les intérêts de la France en Turquie, et ceux-là sont fort considérables.

Et c'est justement parce qu'ils sont considérables, en fait dominants, que le gouvernement d'Angora, préoccupé à Lausanne de s'affranchir de toute obligation financière et économique, de faire table rase du passé, se retourne de façon si agressive contre la France.

On ignore généralement à l'étranger, en tout cas sur le continent nord-américain, qu'avant la guerre la France occupait en Turquie, à tous points de vue, une situation privilégiée.

La France est la principale créancière de la Turquie. Elle lui avait prêté plus de trois milliards de francs. La France figure pour 58 pour cent dans le total des créances étrangères de la Turquie, alors que la Grande-Bretagne ne figure que pour 13 pour cent.

En ce qui concerne les travaux publics, la France figure avec 70 pour cent, alors que l'Angleterre détient 10 pour cent.

Par égard aux chemins de fer construits ou concédés, la part de la France est de 4,600 kilomètres, alors que celle de l'Angleterre est de seulement 624 kilomètres.

La France possédait en Turquie 70 pour cent des établissements scolaires et hospitaliers, et l'Angleterre 10 pour cent.

Enfin, le français est la seule langue européenne parlée dans toute la Turquie.

Au point de vue financier, au point de vue économique, au point de

vue d'une situation prédominante en Turquie: ses intérêts y étaient supérieurs à ceux de toute autre nation étrangère.

Depuis la guerre, l'intérêt politique s'imposant à toute autre considération, a amené la Grande-Bretagne à jouer le rôle de premier vison dans le concert européen vis-à-vis de la Turquie; mais, aujourd'hui que le gouvernement d'Angora, ayant réglé à la première conférence avec la Grande-Bretagne, et au gré de cette dernière, les problèmes politiques, se propose de régler à sa propre et seule satisfaction les problèmes économiques, il est naturel qu'il s'en prenne à son principal créancier, la France, et dans l'espoir de l'intimidier, escomptant d'ailleurs les embarras de la France sur la Ruhr, comme aussi le désir de paix des Français, cherche à la faire chanter par cette menace contre la Syrie.

Mais la France, qui déjà a fait tant de concessions et accepté tant de sacrifices pour le maintien de la paix, ne peut céder à cette menace d'intimidation: elle a des intérêts trop considérables en Turquie pour consentir à les abandonner, et les Turcs trouveront à qui parler.

La politique de chantage des Turcs, espérant jeter par-dessus bord leurs anciens créanciers, en même temps qu'appâtés les convoitises des capitalistes jugés plus en mesure que ceux de la France de leur fournir de nouveaux capitaux, a grande chance, cette fois, d'échouer devant la détermination de la France de défendre ses droits et intérêts.

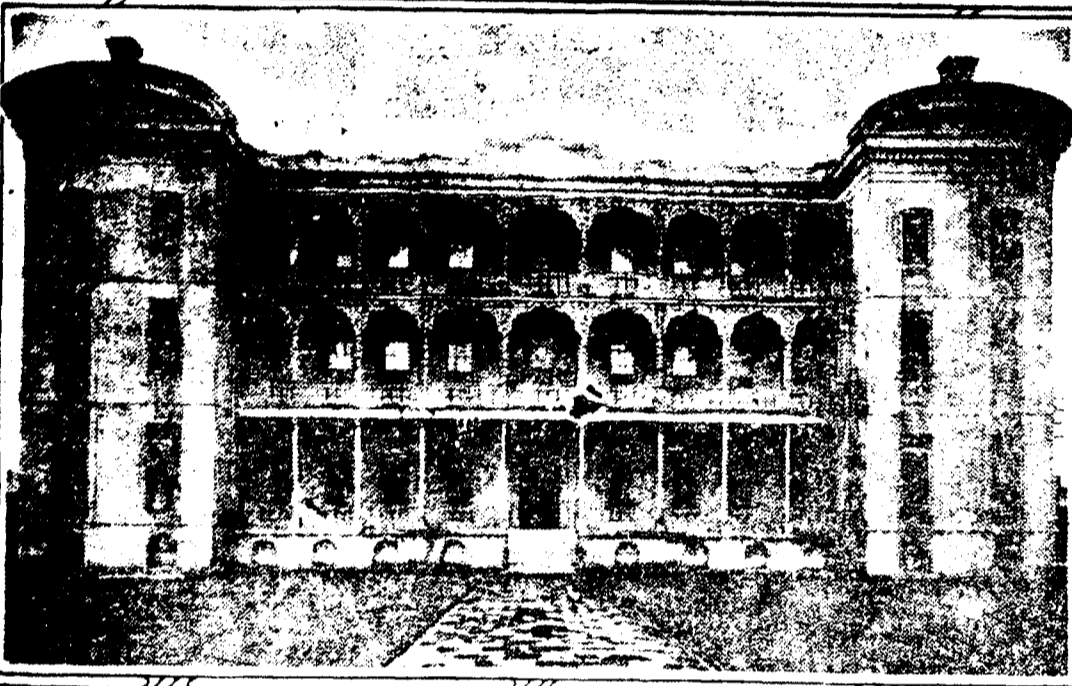
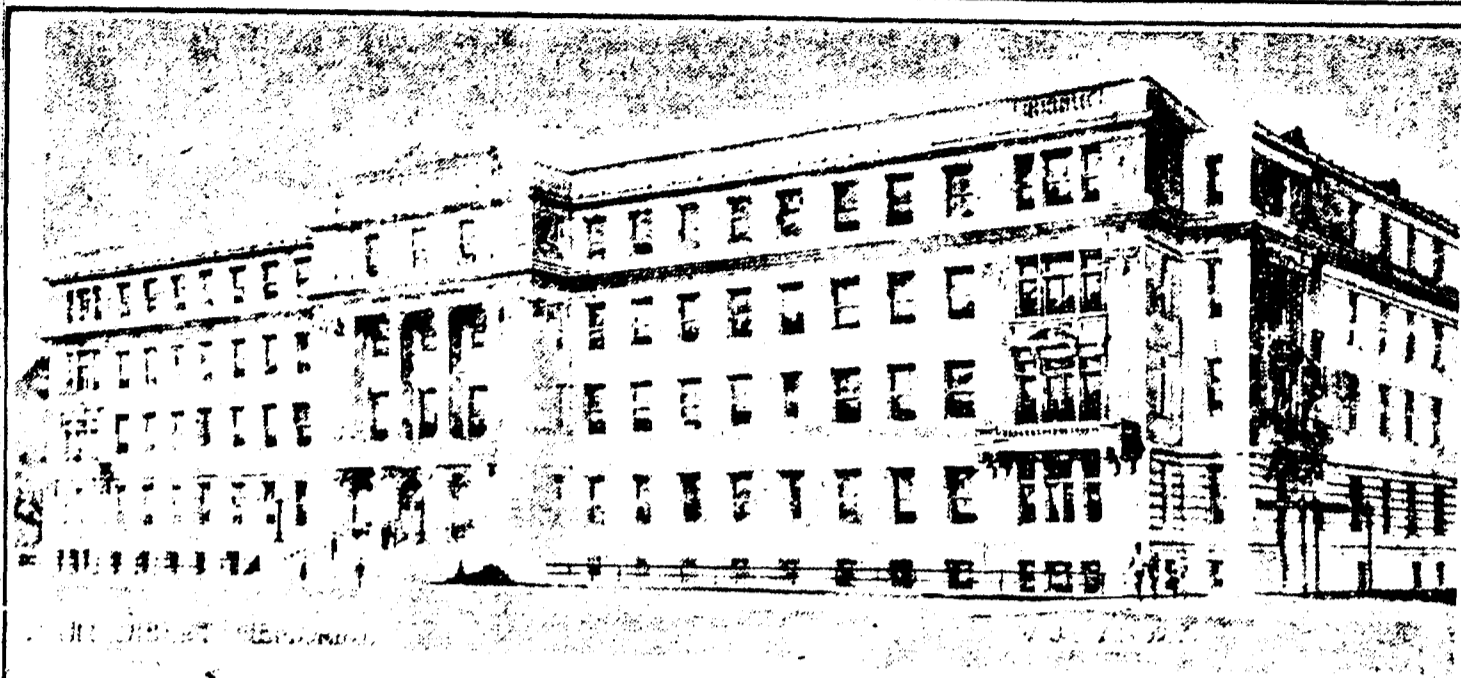
Et, en vérité, la France, qui a perdu tant de milliards de son épargne nationale en Russie, qui voit sa compromise sa créance sur l'Allemagne, est certes justifiée de vouloir sauvegarder les milliards prêts à la Turquie.

Il y a un bout, n'est-ce pas, à toujours payer les frais de la casse!

## UNE REQUÊTE ÉTRANGE

Nashville.—Le gouverneur Austin Peay a reçu aujourd'hui l'extraordinaire requête suivante d'une jeune fille d'une petite ville du Tennessee: "Je vous écris pour vous demander si vous voulez bien m'accorder le privilège d'être chloroformée, électrocutée ou fusillée."  
La lettre décrit les efforts inutiles faits par la jeune fille pour rétablir sa santé morale et physique et ajoute: "Je n'ai personne qui puisse prendre soin de moi. La vie est mauvaise. Comme vous le savez il vaut mieux qu'une personne comme moi meure."

## L'HOTEL DIEU, LE NOUVEAU ET L'ANCIEN



Avec l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu, dans l'avenue Tulane, la Nouvelle-Orléans aura, en treize mois, un hôpital de premier ordre. Le nouveau bâtiment sera nommé le John Dibert Memorial, une grande partie des fonds pour lequel a été contribué par Mme Dibert en mémoire de son mari. Les améliorations coûteront environ \$700,000. L'aménagement sera complet et le plus moderne. Le style sera de la période de la Renaissance.

Il y aura des salles d'opération, des appartements particuliers, bains, et sur la demande de Mme Dibert, une vingtaine de lits seront maintenus à la disposition des pauvres qui pourront se mettre sous traitement sans rien payer.

L'Hôtel-Dieu est lié à l'histoire des Sœurs de Charité à la Nouvelle-Orléans. Ce sont ces dames qui l'ont fondé et qui en ont la direction depuis 1859. Afin de permettre l'agrandissement de l'immeuble la rue Bertrand sera fermée. On a déjà commencé la démolition des vieilles maisons bornant cette rue.

## L'ACADEMIE FRANCAISE

Sa composition à l'heure actuelle

L'Académie française est théoriquement composée de 40 hommes, armés d'honorifiques épées et prêts, devant une invasion de barbares, à former le carré parfait autour du dictionnaire de la langue française dont ils ont la charge. En fait, les 40 immortels sont très rarement au complet. Trente-cinq sièges seulement sont pourvus et cinq restent à pourvoir.

La répartition des trente-cinq, au point de vue de la profession, peut s'établir ainsi:

Cinq auteurs dramatiques: MM. Brieux, de Curel, Maurice Donnay, Robert de Flers et Henri Lavedan.  
Deux critiques: MM. Joseph Bédier et René Doumic.

Un diplomate: M. Jules Cambon.  
Deux ecclésiastiques: Mgr. Baudrillard et l'abbé Henri Bremond.  
Un essayiste: M. André Chevillon.

Quatre historiens: MM. Pierre de la Gorce, Georges Goyau, Gabriel Hanotaux et Pierre de Nolhac.  
Six hommes politiques: MM. Louis Barthou, Georges Clemenceau, de Freycinet, le comte d'Haussonville, Jonnart et Raymond Poincaré.

Trois militaires: Le maréchal Foch, le maréchal Joffre, le maréchal Lyautey.  
Un philosophe: M. Henri Bergson.

Deux poètes: MM. Henri de Régnier et Jean Richelin.  
Huit romanciers: MM. Maurice Barrès, René Bazin, Henry Bordeaux, Paul Bourget, René Boylesse, Anatole France, Pierre Loti et Marcel Prévost.

Les cinq sièges à pourvoir sont ceux de MM. Jean Aicard, poète; Alfred Capus, auteur dramatique; Ernest Lavisse et Frédéric Masson, historiens; Alexandre Ribot, homme politique.

soit assurée. Les dernières propositions de l'Allemagne sont inacceptables tant pour l'Angleterre que pour la France: Les contre-propositions de la France et de la Belgique seront probablement inacceptables pour l'Allemagne et l'Angleterre. Mais il n'y a pas de doute que quand le montant des sommes à payer aura été déterminé, l'Allemagne pourra avec sa grande habileté, trouver plus facilement qu'elle n'a pu le faire jusqu'ici les ressources qui lui serviront à protéger ses intérêts.

## UN QUI S'AMUSE EN CHEMIN

"Un brave femme gronde son petit garçon qui rentre en retard de l'école."  
—"Qu'est-ce que tu as fait encore?"  
—"J'ai regardé un homme écrasé par une automobile."  
—"Je t'ai pourtant bien défendu de t'amuser en chemin."

## Le Cercle Lyrique

Cette société artistique, qui a pour

et qui compte aujourd'hui treize années d'existence, a donné, dernièrement, dans la salle des fêtes du "Jerusalem Temple", au profit de la "Louisiana Commission for the Blind", un concert qui peut compter pour un nouveau succès, un vrai succès. Tous les artistes qui se sont succédés sur la scène ont donné, chacun, au public de la salle, la plus favorable impression de son talent personnel. Il n'y a que des éloges à leur adresser; mais, étant données les limites qui s'imposent à ce compte-rendu, nous ne signalerons que les morceaux qui ont été plus particulièrement remarqués de l'assistance.

Tout d'abord, le Cercle Lyrique, pris dans son acception propre, s'est distingué dans l'exécution de ses morceaux: "L'ère-en-ciel", de Lacôme, et "L'Éclair Hymn" pris dans "Cavalleria Rusticana", de Mascagni. Ce second morceau, très goûté de l'auditoire, a été, comme il le méritait, vivement applaudi.

Citons ensuite "Se Saran Rose", un vocal d'Artidi, chanté par Miss Josie Burke, une élève de Madame Dupuy Harrison, à ce qui se disait autour de nous. Cette jeune personne, douée d'une voix fraîche, merveilleuse, en un mot, d'une voix de la vingtaine années, dont elle se sent maîtresse, a obtenu un succès qu'on peut qualifier d'éclatant.

Puis, on a entendu la "Valse carnavalesque", de Chaminate, très artistiquement exécutée, sur le piano, par Mesdemoiselles Marietta Sarraz et Anna Lotka.

L'auditoire n'a pas témoigné moins de satisfaction à entendre un sextour, tiré de "Lucio", de Donizetti, maître-ment enlevé par Mesdemoiselles Delery et A. W. Schneider, et Messrs. Paul Jacobs, J. Crozier, J. C. Delery et Arthur Winteler.

Comme Musique instrumentale, le Prof. Henry Wehrmann a donné deux solos de violon qui ont été très applaudis.

Le résultat financier de la soirée, qui finissait à 11 heures du soir, a dû répondre au vœu de ses organisateurs, car c'est devant une salle comble que s'était donné ce beau concert.—P. H. Ermont.

## LE PAYS DES MILLIONNAIRES

C'est celui des Soviets. En effet, la dernière statistique publiée par la presse russe nous apprend que le papier-monnaie circulant actuellement en Russie se monte au chiffre fantastique de 417 trillions de roubles!

Certains ouvriers, en particulier, dans les bassins miniers, touchent une solde mensuelle de 270 millions... Ce qui ne les empêche pas de mourir plus ou moins de faim. Les pauvres millionnaires!

## Nouvelles d'Europe

### CONTROLE DE PASSEPORTS

Paris.—Le Gouvernement Général de l'Afrique équatoriale française a fait commencer depuis quelques mois les travaux du futur chemin de fer du Brezaville à la côte de l'Océan Atlantique, d'après les projets approuvés par le Ministre des Colonies, et devant aboutir à un promontoire nommé la Pointe Noire. Ce projet est aujourd'hui l'objet de vives attaques dans lesquelles on met en cause la responsabilité personnelle du gouverneur général, M. Augagneur. On déclare que les travaux que vont faire les Belges pour augmenter considérablement la capacité du railway de Matadi au Pool rendent superflus les sacrifices de la France pour créer une ligne concurrente.

### LE DANEMARK ET LA RUSSIE

Copenhague.—Un accord préliminaire semblable à celui qui existe déjà entre le gouvernement des Soviets et la Norvège, la Tchécoslavie et plusieurs autres pays vient d'être signé entre la Russie et le Danemark. Cet accord prévoit dans ses clauses les pleins privilèges diplomatiques et la reprise immédiate des relations commerciales.

### UNE EXPOSITION AU VATICAN

Rome.—Le Pape Pie XI a décidé qu'en 1925, pour célébrer l'année sainte, on inaugurerait au Vatican une exposition de l'œuvre des missionnaires. Il y a une année sainte tous les 100 ans. A cette occasion la fameuse porte murée du Vatican est ouverte. Cette exposition comportera outre l'exposé de son but et des statistiques, une merveilleuse collection de vues photographiques prises par les missionnaires catholiques, des échantillons, des produits des travaux indigènes et des objets d'art. Le Pape a chargé le cardinal Van Rossum, préfet de la Congrégation Sacrée de la Propagande et de la Foi, d'organiser cette exposition pour laquelle il lui a ouvert les crédits nécessaires.

### DISPARITION DE JOURNALISTES

Munich.—Deux journalistes bavarois appartenant à parti d'extrême gauche qui devaient être arrêtés pour complot contre la sécurité de la république, ont mystérieusement disparu dernièrement, et jusqu'à ce jour les recherches de la police sont restées vaines. Des manifestations graves ayant eu lieu à cette occasion, le gouvernement bavarois a décidé de laisser l'affaire en suspens.

### DOCUMENTS DU ROI DU MONTENEGRE

Cettigne.—On annonce que les archives secrètes du Roi de Montenegro, décadé l'année dernière, furent trouvées dans des caisses qui avaient été enfermées lors de l'exode de la cour Monténégrine. Cette découverte établit de façon notoire que le roi était très au courant de la trahison de ses chefs militaires qui abandonneront sans combat aux mains des autrichiens la position du Mont-Lewen. D'autres documents secrets

ne pourront être rendus publics avant dix ans. Toutefois le gouvernement de Belgrade va commencer la publication d'une partie de ces documents.

### CHEMIN DE FER DU CONGO

Paris.—Le Gouvernement Général de l'Afrique équatoriale française a fait commencer depuis quelques mois les travaux du futur chemin de fer du Brezaville à la côte de l'Océan Atlantique, d'après les projets approuvés par le Ministre des Colonies, et devant aboutir à un promontoire nommé la Pointe Noire. Ce projet est aujourd'hui l'objet de vives attaques dans lesquelles on met en cause la responsabilité personnelle du gouverneur général, M. Augagneur. On déclare que les travaux que vont faire les Belges pour augmenter considérablement la capacité du railway de Matadi au Pool rendent superflus les sacrifices de la France pour créer une ligne concurrente.

### LE JARDIN ZOOLOGIQUE DE LONDRES

Londres.—Le jardin zoologique de Londres qui est actuellement le mieux pourvu en animaux de toutes espèces du monde entier, traverse en ce moment de grandes difficultés causées par la mortalité exceptionnellement élevée de ses sujets. En effet, en raison d'un climat humide, la mortalité qui est d'environ 40 pour cent en temps ordinaire a atteint ces temps-ci 70 pour cent. Les plus touchés sont les singes qui meurent de tuberculose. Le jardin ne peut garder un gorille plus de quelques mois. Les chimpanzés qui sont l'objet des plus délicates attentions vivent jusqu'à quatre mois.

### LA QUESTION DES REPARATIONS

#### EST LE GRAND OBSTACLE A LA REPRISSE DES AFFAIRES

"Jusqu'à ce que la question des réparations soit réglée et bien réglée la reprise générale des affaires sera impossible." Les paroles précédentes ont été prononcées par M. Willis H. Booth, récemment élu président de la Chambre Internationale de Commerce dans une réunion qui a eu lieu jeudi soir à l'Hippodrome. M. Booth est aussi vice-président de la Guaranty Trust Company.

"Le règlement des réparations est la pierre d'achoppement de la situation européenne. Jusqu'à ce qu'il soit opéré et bien réglé, on ne pourra jouir d'une stabilité commerciale. Cette question est d'une importance primordiale pour les Etats-Unis parce que nous ne serons jamais sûrs de notre prospérité jusqu'à ce que l'incertitude qui domine dans les relations internationales ait disparu."  
"On ne peut s'attendre à ce que la France se retire de la Ruhr aussi longtemps qu'elle n'aura pas reçu un règlement satisfaisant et jusqu'à ce que la protection de ses frontières

## En Ville et aux Environs

### Nouvelles Locales

#### LE GUIGNOL PARISIEN

Guignol!

Qui en France ne connaît pas Guignol, ce génie amusant si cher au cœur des enfants? Vous vous êtes souvent arrêté devant sa baraque où vous avez pu contempler les visages rayonnants de ces jeunes foules qui ne se lassent jamais de son charmant spectacle.

Guignol sait faire rire, et de plus il sait pleurer. Son jeu est toujours nouveau, toujours intéressant. Et qu'il est drôle dans sa manière de faire.

Il nous semble qu'il ne serait guère difficile d'introduire ce fameux personnage à la Nouvelle-Orléans, surtout pendant l'été aux pares qui contiennent chaque dimanche un si grand nombre de promeneurs. La mise en scène ne coûterait pas beaucoup, car Guignol n'a besoin qu'un bien petit théâtre pour ses représentations. Qu'il fasse son début à la Nouvelle-Orléans, où il serait le bienvenu.

#### DEPART DU VALERIAN

Le croiseur Britannique Valerian, après une semaine dans le port, où il a été envoyé par le gouvernement anglais pour assister à l'ouverture du Canal Industriel, est parti samedi. Le Valerian était le seul navire venu de l'étranger pour la fête, car c'était en vérité une sorte de fête quand les écluses ont été officiellement ouvertes au commerce du monde.

Les officiers du bord se sont prononcés comme enchantés de leur visite. C'était pour la plus grande partie de l'équipage la première tournée dans les eaux du Golfe du Mexique. Leur réception a été chaleureuse et ils ont été laissés derrière eux une vive sympathie.

#### DECES DE MME ESPARBE

Mme Jeanne Esparbé, tant renommée pour ses fameux déjeuners à la fourchette, est décédée la semaine dernière. Pendant une quarantaine d'années le restaurant Esparbé et Maylie, dans la rue Poydras, a attiré les gourmets et les bons vivants des quatre coins des Etats-Unis. Elle était la veuve d'Hypolite Esparbé, qui, avec John Maylie, a fondé la fameuse cuisine. Née à Lacave, France, et âgée de 74 ans, elle avait habité la Nouvelle-Orléans pendant 53 ans. Une des règles les plus inflexibles de son établissement était de ne jamais servir les femmes, et il est dit qu'une seule fois une dame a été servie chez elle. Celle-ci était Mlle Ruth Law, aviatrice, qui a pu se présenter chez elle habillée en costume masculin.

#### LA NOUVELLE-ORLEANS ET LE CINEMA

La Nouvelle-Orléans deviendra dans quelques années un centre de productions cinématographiques, d'après les indications du jour. Nous avons ici une richesse inouïe en scènes pour des pièces de toutes sortes, mais il semble que les grands producteurs ont un peu négligé ces avantages.

La raison pour cet état de choses est que nous n'avons jamais fait de propagande afin de porter à la connaissance des directeurs des grandes compagnies ce qu'ils pourraient obtenir chez nous comme emplacements pour leurs productions.

Quelques pièces ont été déjà faites ici. C'est un commencement, mais il faudrait un grand drame au Sud, d'un atmosphère essentiellement local et intime, pour donner un cachet tout particulier à la proposition de créer chez nous un centre artistique du cinéma.

#### CELEBRATION CONFEDEREE

La fête pour honorer les morts Confédérés, ainsi que faire honneur à l'ex-Président Jefferson Davis, sera célébrée, comme d'habitude, le 3 juin. Le comité s'est assemblé samedi pour arranger les préparatifs.

En cette occasion tous les monuments seront visités et décorés, y inclus la tombe du Rev. P. Turgis, dans le cimetière St. Louis No. 3.

Le comité aura une autre séance samedi, le 19, au Memorial Hall, à 8 p. m.

Les noms des officiers suivent: J. M. Lamare, président; Sumpter Turner, secrétaire; W. J. McMan, grand-marshal.

#### SOMBRE ANNIVERSAIRE POUR LA CIVILISATION

New-York.—Il y a huit ans aujourd'hui, que le steamer "Lusitania" a été torpillé par un sous-marin allemand. La destruction du "Lusitania" coûta la vie à 1198 personnes. Ce désastre donna lieu à la première protestation officielle du président Wilson. Cent vingt-quatre Américains furent comptés au nombre des victimes.

### Dans les Paroisses

#### REUNION DES CHEVALIERS DE COLOMB

La présence à Thibodaux d'une foule de délégués à la réunion des Chevaliers de Colomb lundi a donné une animation toute particulière à la petite ville qui est pavée d'un bout à l'autre. Dans un discours qu'il a prononcé, le Rev. Père A. M. Barbier, de l'église St. Joseph, a conseillé aux chevaliers de se tenir toujours prêts à défendre les principes de la religion Catholique qui était à tout moment assailli par ses ennemis. Le père John M. McReary, S. J., du collège de l'Immaculée Conception à la Nouvelle-Orléans, a déploré le divorce et le contrôle de naissances en disant que ces deux maux de la société de nos jours menaçaient l'individu comme la famille. Les discours ont été très écoutés.

#### INCENDIE A BATON ROUGE

La partie commerciale de Baton Rouge a été sérieusement menacée lundi par un incendie qui a détruit le théâtre des Elks, dans la rue Floride, près de la rue Third. Les dégâts sont placés à \$20,000. Grâce à l'énergie de la brigade d'incendie, le feu a été maintenu dans les limites du bâtiment, mais pendant une demi-heure il semblait que les magasins tout près se seraient trouvés en proie aux flammes. Le théâtre sera remplacé par un édifice plus moderne, d'après une annonce faite hier.

#### VENTE DE TROUPEAUX

On mande de Hammond que des troupeaux de pur sang seront vendus à l'encan prochainement à cause de l'impossibilité que les éleveurs de bétail éprouvent à se débarrasser des parasites infectant les vaches laitières de cette région. La loi exigeant des mesures rigoureuses contre les pestes, parait-il, a été complètement mise à côté, ce qui fait que l'infection est devenue assez grave.

#### LA NOTE FRANCO-BELGE

Paris.—La France et la Belgique ont catégoriquement rejeté la récente ouverture de l'Allemagne par laquelle elle offrait trente milliards de marks en réparations.

Le refus fait le sujet d'une note commune envoyée aux alliés et remise aux ambassadeurs allemands à Paris et à Bruxelles.

La note critique point par point l'offre allemande et annonce la détermination de la France et de la Belgique à être payés entier et à ne pas étudier de proposition tant que l'Allemagne ne renoncera pas à sa résistance dans la Ruhr.

La note fait savoir que l'on a été surpris des prétentions de l'Allemagne. Les accepter ce serait déchirer le traité de Versailles.

"S'il ne veut que scruter son propre cœur, le gouvernement allemand ne sera pas étonné que l'on refuse une pareille transaction," dit-on dans le paragraphe final de la note.

#### CAPRICES DE LA LOI CHEZ LES ANGLAIS

Londres.—Le projet du chancelier de l'Echiquier de taxer les paris révèle la complexité de la loi anglaise. Cette taxe d'après l'éminent sportsman, sir William Gilbey, rapporterait au trésor de quinze à vingt millions de livres sterling par année.

Mais il faudrait pour cela atteindre le "bookmaker." Sur une piste, il peut agir à sa guise, mais s'il prend des paris dans la rue, il s'expose à une amende. D'après la lettre de la loi actuelle, le pari est autorisé même si on en fait une profession, à la condition qu'on ne se serve pas pour cette fin d'une maison, d'un bureau ou d'un autre "lieu" pour les transactions en argent comptant, ni que l'on sollicite les paris dans la rue ou dans les endroits publics.

L'interprétation du mot "lieu" a souvent embarrassé les plus hautes sommités judiciaires. Des juges éminents ont qualifié ce mot d'absurde. L'autre jour, le Juge en chef débattait une poursuite prise par la police contre un bookmaker de Birmingham qui avait pris des paris dans un club où vivrait qu'il était membre, pour le motif que le pari n'était qu'une affaire secondaire entre les membres du club et que le bookmaker s'était servi de tout le club. Si ce dernier s'était assis dans un coin ou à une table pour prendre des paris, le Juge aurait condamné l'accusé.